

Visite tournage long-métrage L'autre Laurens

1 DOCUMENT - Publié le 23 septembre 2022

Le Département, acteur incontournable de la production cinématographique en Dordogne

 **20220923_FP_Visite_Tournage.pdf**
(.pdf, 123,7 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**

Conscient de l'effet produit par l'image en matière notamment de promotion touristique, le Conseil départemental de la Dordogne a investi dès 1997 dans plusieurs productions cinématographiques et audiovisuelles grand public.

Attentif à la création, il a également toujours eu la volonté d'accompagner de nombreux courts métrages, documentaires ou longs métrages de cinéma d'auteurs.

Face à des demandes de tournages de plus en plus importantes et dans un souci de plus grande réactivité, d'efficacité et de sécurisation des actes de la collectivité en matière d'aide directe à l'économie, le Département a souhaité jouer un rôle moteur dans l'accueil des tournages sur son territoire.

Cela l'a conduit à mettre en place un Bureau d'accueil des tournages en 2004, puis, à créer son propre Fonds d'aide à la production cinématographique et audiovisuelle en 2008, et enfin à signer quatre conventions triennales (2011-2013, 2014-2016, 2017-2019 puis 2020-2022) de coopération cinématographique et audiovisuelle avec l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine, le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC), la Région Nouvelle-Aquitaine et les Départements de la Charente, Charente- Maritime, Gironde, Landes et Lot-et-Garonne.

Le Bureau d'accueil des tournages de la Dordogne

Mis en place en 2004, le **Bureau d'accueil des tournages de la Dordogne** (anciennes appellations : Régie d'accueil de tournages, puis Commission du film de la Dordogne) a pour mission de faciliter le travail des équipes, quelle que soit la nature du projet (court métrage, long métrage, téléfilm, film documentaire, film d'animation, aide à l'écriture, ...).

La création du **Bureau d'accueil des tournages de la Dordogne** a permis d'avoir la meilleure réponse possible aux besoins formulés lors de demandes de tournages (lieux, techniciens, comédiens etc.) et élargir les accueils de tournage à l'ensemble du territoire pour une meilleure répartition des retombées économiques : hôtellerie, restauration, prestations, embauches locales, etc.

De même, le **Bureau d'accueil des tournages de la Dordogne** a élargi le spectre des tournages <https://www.dordogne.fr/votre-departement/espace-presse/visite-tournage-long-metrage-lautre-laurens-22332779?>

accueillis. Désormais, la Dordogne n'est plus perçue comme un simple décor pour les films d'époque, permettant, par exemple, de reconstituer Paris, mais également comme un territoire contemporain, propice aux tournages abordant des problématiques économiques, sociales et culturelles actuelles.

Enfin, l'accueil de tournages permet à la Dordogne de bénéficier des retombées économiques importantes que procure un tournage en terme d'emploi et d'image.

Le Fonds d'aide à la production cinématographique et audiovisuelle

Le Fonds d'aide à la production cinématographique et audiovisuelle a été créé en 2008. A travers lui, le Département poursuit quatre principaux objectifs :

- › Valoriser la Dordogne, son territoire, sa population, sa culture, son patrimoine par l'accueil et la diffusion des films soutenus.
- › Privilégier la qualité artistique et l'inventivité scénaristique des projets.
- › Valoriser les actions de médiation en lien avec les tournages en Dordogne.
- › Favoriser la professionnalisation des acteurs culturels sur le territoire de la Dordogne.

Le fonds de soutien porté par le Département de la Dordogne, qui s'adosse à celui mis en oeuvre par la Région Nouvelle-Aquitaine, dont il partage les critères d'admissibilité, s'adresse au cinéma (courts et longs-métrages de fiction, d'animation ou documentaires), ainsi qu'à l'audiovisuel : unitaire et séries en fiction ou documentaire.

Pour l'année 2022, une enveloppe de 300.000 € a été votée pour le Fonds d'aide à la production cinématographique et audiovisuelle. Le Fonds a permis d'accompagner 14 films en 2022 pour un montant de 208.000 €, pour un total de 117 jours de tournage :

Aide à la production

Long-métrages Cinéma :

- › Rabia de Mareike ENGELHARDT
- › L'autres Laurens de Claude SCHMITZ et Kostia TESTUT

Documentaire audiovisuel unitaire :

- › Les yeux ouverts de Joffroy FAURE

Fiction TV / Série

- › Les 3 mousquetaires, la série S2

Documentaire

- › Pays lointain de Pauline LARIVIERE

Court-métrages

- › La mélodie des brebis de Frédéric JUVIGNY
- › le bus écrit et réalisé par Sylwia Szkiladz
- › Le cordon écrit et réalisé par Margot POUPPEVILLE
- › Le divorce de Pauline CLAVEL et Zoé LABASSE

Aide à l'écriture :

Long Métrage :

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/espace-presse/visite-tournage-long-metrage-lautre-laurens-22332779?>

- › Three Times Jenny écrit par écrit et réalisé par Milena BEURER-DOENST
- › Les citoyens anonymes de Noé DEBRE, Karim BOUKERCHA, Déborah HADJEDJ, Bruno LECIGNE
- › Jophny girl, écrit par J. KOULAVSKY

Court Métrage :

- › Ampère écrit par Paul CALVIER HUET
- › Mauvaise étoile, écrit par Lola CAMBOURIEU

Pour mémoire, pour 1 euro investi par la collectivité à travers son fonds de soutien, une production cinématographique dépense entre 4 et 8 euros sur le territoire.

A propos du tournage du long-métrage « L'autre Laurens »

« L'autre Laurens » est un long-métrage de fiction de 90 minutes, avec, dans les rôles principaux :

- › Olivier Rabourdin (« Des hommes et de Dieux », « Taken »)
- › Louise Leroy (élève du Cours Florent 2019-2021)
- › Kate Moran (Saint-Laurent)

Ce film, dont le budget annoncé est de 2.323.434€, est accompagné financièrement par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Dordogne. Pour le Département, l'aide est de 50.000 €, au titre de son Fonds de soutien.

« L'autre Laurens » est réalisé par Claude Schmitz, originaire de Belgique (il vit et travaille à Bruxelles où il est également metteur en scène de théâtre). Il s'agit de son deuxième long métrage après « Lucie perd son cheval », en 2021. Claude Schmitz a été lauréat du Prix Jean Vigo 2019, pour son court-métrage « Braquer Poitiers »

« L'autre Laurens » est produit par Cheval deux trois Productions (France). Producteur : Jérémy Forni. En co-production avec Wrong Men (Belgique). Co-producteur : Roland Benoît.

Synopsis

Enquêteur privé, Gabriel Laurens (joué par Olivier Rabourdin), patauge dans un monde tissé d'infidélités. Lorsque sa nièce Jade (jouée par Louise Malemanche) surgit dans sa vie pour lui demander d'enquêter sur la mort suspecte de son père, le détective voit rejaillir de nombreux souvenirs qu'il pensait enfouis pour toujours. Confronté aux fantômes de son passé, il va se trouver aux prises d'une étrange enquête mêlant, faux-semblants, fantasmes et trafic de stupéfiants.

Le tournage a débuté le 14 septembre en la Dordogne. Il restera dans le département 14 jours sur un total de 27 jours.

Les lieux du tournage en Dordogne sont les suivants :

- › Château de Rastignac - La Bachellerie
- › Château de Fleurac – Fleurac
- › Hôtel restaurant Tropicana – Douville
- › Le Centre hospitalier de Lanmary à Antonne-et-Trigonant